



**COMITE DEPARTEMENTAL d'ESCRIME  
du PUY-DE-DÔME**



**ANIMATIONS ET ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES DU CDE 63  
PUPILLES ET BENJAMINS AUX TROIS ARMES  
ANIMATIONS MOUSTIQUES ET POUSSINS**

**Le Dimanche 3 avril 2016**

Complexe sportif Jean-Louis BERTRAND –

Salle d'armes de la F.A.C.Cournon

**14, boulevard Pasteur**

**63300 COURNON D'AUVERGNE**

**FORMULE :**

- **Animation Moustiques et poussins débutants :**

- . Echauffement en commun dirigé par les stagiaires fédéraux ou un éducateur par groupe de 3 ou 4.
- . Présentation des ateliers par groupe de 3 ou 4 avec un encadrement d'animateurs ou de jeunes adolescents de club.
- . Réalisation des ateliers et de jeux encadrés par des animateurs de clubs en formation, ou d'arbitres ou personnes souhaitant encadrer leurs benjamins (minimum nés en 1999).
- . Remise des récompenses pour tous.

- **Animations Poussins :**

- . Présentation du programme
- . Echauffement en commun et animations éducatives.
- . Réalisation d'ateliers encadrés par adolescents de clubs en formation d'animateur, ou d'arbitres (formation) ou souhaitant encadrer leurs benjamins.
- . Assauts (pas d'éliminé) Utilisation fleuret pointe mouchetée lame 0 (tenue escrime réglementaire)
- . Remise des récompenses pour tous.

- **Épreuves Pupilles et benjamins :**

- . Poule unique (en fonction du nombre de participants) par armes / par catégories et par sexe. Si moins de 8 escrimeurs dans l'une des catégories (garçons ou filles) poule unique garçons et filles ensemble.

**HORAIRES :**

**Toutes armes Benjamins garçons et filles :**

Appel 10 h 00 / Scratch 10 h 15 / Début 10 h 30

**Toutes armes Pupilles garçons et filles :**

Appel 11 h 00 / Scratch 11 h 15 / Début 11 h 30

**Moustiques :**

Appel 13 h 00 / Scratch 13 h 15 / Début 13 h 30

**Poussins :**

Appel 13 h 00 / Scratch 13 h 15 / Début 13 h 30

**Poussins :**

Appel 13 h 00 / Scratch 13 h 15 / Début 13 h 30

**ENGAGEMENTS :** Les engagements seront à adresser à : [cd063p@escrime-ffe.fr](mailto:cd063p@escrime-ffe.fr)

**avant le jeudi 31 mars 2016 à 23 h 59.**



## COMITE DEPARTEMENTAL d'ESCRIME du PUY-DE-DÔME



En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de l'animation.

Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine animation départementale, compétition régionale et fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au Comité Départemental d'Escrime du Puy-de-Dôme.

### ARBITRAGE :

- Le 3 avril 2016 sera une journée de formation et d'évaluation des arbitres en formation départementale.
- Les clubs devront appliquer la règle d'un arbitre à partir de 4 escrimeurs engagés dans une catégorie et pour une arme (Exemple : une catégorie = moustique / une arme = Fleuret).

### ENCADREMENT des moustiques et poussins :

L'encadrement de ces catégories sera assuré par 1 encadrant du club pour 4 enfants durant le déroulement des ateliers ou épreuve. La présence de ces « animateurs accompagnant » devra être effective du passage à l'inscription jusqu'à la remise des récompenses.

### INSCRIPTION :

**Moustiques / Poussins / Pupilles / Benjamins : 6,00 €**

**Licences :** La licence de la saison en cours doit être validée par la F.F.E.

**Récompenses :** Tous les participants auront une récompense.

**Directoire technique :** Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement.

**Il est composé :** du responsable technique de l'organisation titulaire d'une qualification d'arbitre / d'un arbitre de la commission départementale d'arbitrage / d'un enseignant diplômé d'état titulaire d'un niveau d'arbitrage.

### RESTAURATION :

**Un buffet sera mis en place.**

**L'engagement à cette épreuve implique l'acceptation du présent règlement.**



## COMITE DEPARTEMENTAL d'ESCRIME du PUY-DE-DÔME



Complexe sportif Jean-Louis BERTRAND –

Salle d'armes de la F.A.C.Cournon

**14, boulevard Pasteur**

**63300 COURNON D'Auvergne**

Contact : Maître Jean-Paul HERVE - [cd063p@escrime-ffe.fr](mailto:cd063p@escrime-ffe.fr) / 06 80 52 35 21



CDE 63 - C/CDOS – 15 bis, rue du Pré la Reine – 63000 – Clermont-Ferrand

☎ : 06.80.52.35.21 - 📧 : [cd063p@escrime-ffe.fr](mailto:cd063p@escrime-ffe.fr)